

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****N° 481/2023****SEANCE DU 12 JUN 2023**

Nombre de membres

- En exercice : 35
- Présents : 26
- Votants : 34

- Pour : 28
- Contre : 00
- Abstention : 06

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication*

Acte publié le :

**16 JUN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le douze juin à neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'Orange, légalement convoqué par le maire le cinq juin deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Alphonse Daudet à Orange ;

Sous la présidence de Monsieur Yann BOMPARD, Maire.

**Etaient présents**

M. Yann BOMPARD, M. Denis SABON, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Jonathan ARGENSON, Mme Marcelle ARSAC, Mme Joëlle EICKMAYER, Mme Muriel BOUDIER, Mme Catherine GASPA, M. Xavier MARQUOT, M. Patrice DUPONT, M. Armand BEGUELIN, M. Michel BOUYER, , Mme Christiane LAGIER, Mme Christine JOUFFRE, M. Patrick PAGE, Mme Joëlle CHALANDON, M. Jean-Dominique ARTAUD, M. Pierre MARQUESTAUT, M. Nicolas ARNOUX, Mme Céline BEYNEIX, M. Jean-Pierre PASERO, M. Bernard VATON, M. Christian GASTOU, Mme Carole NORMANI, M. Patrick SAVIGNAN, Mme Fabienne HALOUI

**Absents représentés**

M. Claude BOURGEOIS représenté par Mme Catherine GASPA  
Mme Chantal GRABNER représentée par M. Xavier MARQUOT  
M. Jean-Michel BOUDIER représenté par M. Michel BOUYER  
M. Cédric ARCHIER représenté par M. Jean-Dominique ARCHIER  
Mme Valérie ANDRES représentée par M. Jonathan ARGENSON  
Mme Aline LANDRIN représentée par Mme Céline BEYNEIX  
M. Ronan PROTO représenté par M. Christian GASTOU  
Mme Yannick CUER représentée par M. Jean-Pierre PASERO

**Absente**

Mme Marie-France LORHO

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Céline BEYNEIX est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

**N° 481/2023**

Rapporteur : M. Yann BOMPARD

**BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE : AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENTS – REVISION – EXERCICE 2023****LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu le livre III du code général des collectivités territoriales relatif aux finances communales et plus particulièrement aux Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements (AP/CP) ;

Vu l'article R.2311-9 du C.G.C.T. pris pour l'application de l'article L.2311-3 qui précise : « constitue un programme à caractère pluriannuel une opération prévisionnelle ou un ensemble d'opérations de dépenses d'équipements se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune. Chaque autorisation de programme comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiements correspondants et une évaluation des ressources envisagées pour y faire face » ;

Vu la délibération n° 275-2023 du 11 avril 2023 portant révision d'AP/CP ;

Considérant que les autorisations de programmes et leurs actualisations éventuelles sont proposées par le Maire et individualisées par le conseil municipal ;

Considérant que le montant total de certaines autorisations de programmes doit être ajusté suite à de l'impondérable et de nouvelles contraintes ;

Considérant qu'il convient donc de modifier les crédits de paiements 2023 comme suit :

Suivi des AP/CP 2022/2023						
Dénomination de l'AP/CP	Durée prévisible	Sens	Montant AP voté	Réalisé au 31/12/2022	Budgétisé 2023	Reliquat
Consolidation du théâtre antique	9 ans	Dépenses	7 841 000 €	6 105 146 €	742 162 €	993 692 €
		Recettes	2 936 444 €	2 695 848 €	240 596 €	-0 €
Mise en sécurité et en valeur de la colline Saint-Eutrope	10 ans	Dépenses	10 543 000 €	564 846 €	50 000 €	9 928 154 €
		Recettes	3 336 292 €	173 429 €	0 €	3 162 863 €
Création parcours patrimonial, musées et hôtel dieu	10 ans	Dépenses	11 347 108 €	426 197 €	4 030 179 €	6 890 732 €
		Recettes	2 191 200 €	4 785 €	0 €	2 186 415 €
Déviation routière Orange	4 ans	Dépenses	7 500 000 €	1 600 320 €	733 480 €	5 166 200 €
		Recettes	7 500 000 €	0 €	7 500 000 €	0 €
Réhabilitation hall des expositions	4 ans	Dépenses	2 660 000 €	0 €	70 000 €	2 590 000 €
Construction d'un groupe scolaire au Coudoulet	3 ans	Dépenses	7 728 000 €	211 486 €	2 339 036 €	5 177 478 €
Construction d'un poste de police	3 ans	Dépenses	4 000 000 €	22 968 €	588 558 €	3 388 474 €
		Recettes	600 000 €	0 €	0 €	600 000 €
Total Dépenses			51 619 108 €	8 930 963 €	8 553 415 €	34 134 731 €
Total Recettes			9 063 936 €	2 874 063 €	240 596 €	5 949 277 €

Après avis favorable de la commission des finances du 05 juin 2023 ;

A l'unanimité (M. Christian GASTOU, Mme Fabienne HALOUI, Mme Carole NORMANI, M. Ronan PROTO, M. Patrick SAVIGNAN, M. Bernard VATON),

### DECIDE

**Article 1 :** de valider l'ajustement des montants des autorisations de programmes et la modification des crédits de paiements précités 2023 afin de prendre en compte les modifications intervenues depuis le vote du budget primitif 2023.

**Article 2 :** d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

La Secrétaire de séance  
Céline BEYNEIX




Le Maire  
Yann BOMPARD